



CONSEIL DE QUARTIER SAINT-JACQUES

Compte-rendu de la réunion du 17 janvier 2019

Le Conseil de Quartier accueille Tatiana GUZZO et Marinette MIGNARD en tant que nouvelles membres.

Nicolas DELDO a fait savoir qu'il se retirait du Conseil de Quartier pour raisons personnelles; Il salue tous les membres du Conseil de Quartier.

Présents : Bernard BARRAUD, Thomas CHRISTIANI, Philippe COULAUD, Jean-Marc DUMONTET, Pierre DUSSAUZE, Tatiana GUZZO, Jacques JUNEAU, Marie-Thérèse LEDUC, Murielle LÉVÊQUE, Marinette MIGNARD, Éva MORIN, Joëlle POINEAUD, Joseph PREAU, Christine ROSSET, René VALLADON, René VANDEVOORDE, Dominique VERRIER, Joselyne VIAUD, et Klaus ZETER.

Maxime THOUAN et Amélie BARTHODZIEJ (Association St-Jacques Commerces Expansion).

Excusés : Aline SCHMIDT et Yasmina UVEAKOVI.

Participaient également : Mario JAEN (élu référent quartier St-Jacques) et Ghislaine DESQUINES (service Démocratie Locale-Agenda 21 Ville).

1. Choix d'un ou d'une secrétaire de séance

Joëlle POINEAUD se propose pour tenir ce rôle.

2. Validation du compte-rendu de la réunion précédente

Aucune remarque n'est faite, le compte-rendu de la réunion du 10 décembre 2018 est validé.

3. Approfondissement du projet d'aménagement de l'espace près de l'église St-Jacques

- Le Maire a entériné le projet d'aménagement de l'espace près de l'église St-Jacques. L'espace à aménager va se décomposer en deux parties liées :
 - ➔ un parking en partie basse qui fera l'objet d'un financement sur le budget voirie
 - ➔ un jardin en partie haute qui fera l'objet d'un financement sur le budget du Conseil de Quartier.
- Le groupe de travail du 11 janvier dernier a envisagé plusieurs possibilités d'aménagement du jardin. Un membre du groupe de travail a réalisé cinq croquis pour illustrer les propositions (en annexe). Deux propositions, classées dans l'ordre, sont retenues par le Conseil de Quartier. Elles comprennent :

- 1) une grille fixe à l'emplacement de la porte en bois actuelle (rue Claude Boucher), une coquille Saint-Jacques au milieu de l'espace (la matière reste à définir), trois bancs sur le pourtour ainsi que des parterres d'arbustes et de vivaces fleuris, un muret en pierre pour retenir la terre côté parking et un alignement de plots pour délimiter le passage des piétons le long d'une rampe accessible. Le Conseil de Quartier est d'avis de conserver le mur sur la rue Claude Boucher pour une protection visuelle et phonique du jardin. La hauteur du mur entre la porte actuelle et le futur parking pourrait être un peu diminuée afin de dégager la vue sur l'église
 - 2) cette proposition est une variante de la première. Elle prévoit un large escalier sur la longueur du jardin à la place du muret de soutènement. Cet escalier permettrait de s'asseoir pour répondre à l'idée d'agora précédemment émise, toutefois la vue donnerait sur le parking. Dans ce cas, la rampe d'accès se situerait dans la partie la moins longue du projet, l'étude de faisabilité reste à vérifier par rapport à l'accessibilité
- dans les deux cas, la mise en place d'une grille fixe à l'endroit de la porte actuelle donnant sur la rue Claude Boucher, permettrait de supprimer la marche qui gêne sur le trottoir
 - un chiffrage et un calendrier de phasage du projet sont demandés aux services techniques pour le prochain Conseil de Quartier
 - les membres du groupe de travail indiquent qu'ils se tiennent à disposition pour se rendre sur le terrain avec les techniciens si nécessaire.

4. Étude projets complémentaires pour 2019

Les Conseillers de Quartier n'ont pas d'idée de projet autre à soumettre à ce jour.

Un point rapide est fait sur les projets en cours du Conseil de Quartier :

Plaque signalétique place St-Jacques

- ➔ Olivier DIXNEUF a récupéré une des plaques de la gloriette pour modèle. Il mettra en place la nouvelle plaque dans le courant de la semaine prochaine

Distributeur sacs déjections canines

- ➔ le distributeur de sacs et le panneau interdit aux chiens ont été mis en place en ce début d'année
- ➔ des Conseillers de Quartier indiquent qu'il n'est pas approvisionné en sacs

Aménagement du bassin de la place St-Jacques

- ➔ la purge du bassin a été faite, le démarrage des travaux de plantation est prévu début février.

5. Retour sur les animations de Noël du quartier

Décoration du sapin et goûter avec les enfants

- l'emplacement du sapin à décorer, bien que situé près du manège, n'est pas à renouveler selon les Conseillers de Quartier. Celui-ci se trouvant dans l'herbe, il y avait beaucoup de boue autour et les personnes ont eu des difficultés à le repérer. Au final très peu d'enfants ont participé à la décoration et les décors n'ont pas été réalisés par l'espace jeunes comme cela avait été prévu.

Les Conseillers de Quartier proposent de :

- ➔ trouver un emplacement mieux adapté l'année prochaine
 - ➔ demander la coopération de l'école Michelet pour la fabrication des décors
 - ➔ d'organiser la décoration sur un temps scolaire afin de permettre la venue des enfants de l'école. Cette proposition est à étudier avec l'équipe enseignante de l'école Michelet
- la distribution aux enfants de chocolats-crêpes-gâteaux et de chocolat chaud préparés par les Conseillers de Quartier a été une réussite. Le système de tickets pour une collation a bien fonctionné. Ils ont été distribués sur le marché à tous les enfants ainsi qu'à l'école du quartier la semaine précédente
 - Mario JAEN remercie les Conseillers de Quartier pour leur implication dans la confection des gâteaux et pour leur aide au montage des stands auprès de l'association des commerçants de St-Jacques.

Marché de Noël organisé par l'association St-Jacques Commerces Expansion :

Maxime THOUAN et Amélie BARTHODZIEJ font un retour sur les animations autour du marché de Noël :

- ils font part de la satisfaction des exposants malgré le temps maussade, 90 % d'entre eux sont ravis de la convivialité et de l'accueil du comité organisateur. L'association remercie les Conseillers de Quartier pour leur contribution
- il y a eu un record d'affluence sur les trois jours avec près de 5000 personnes (chiffre de la sécurité) le dimanche
- le petit train, le décor des façades des commerces, le nombre d'exposants présents et la diversité des produits proposés ont suscité des remarques élogieuses pour le quartier et la ville
- l'association des commerçants est composée de 30 membres partenaires et de commerçants. Elle travaille maintenant sur des améliorations par rapport à la visibilité des commerces du quartier, sur l'aspect les problèmes techniques des prochaines manifestations et sur leur impact financier
 - ➔ une brocante est à nouveau prévue l'été prochain, la date n'est pas définie à ce jour.

Prochaine animation d'été du quartier :

- le fait que l'animation se soit déroulée un dimanche soir en 2018 est peu satisfaisant pour le Conseil de Quartier
 - ➔ il est proposé que l'animation se déroule le samedi soir
 - ➔ la date va être étudiée avec l'association des commerçants et la Ville en fonction des autres animations et événements de fin d'été.

7. Informations et questions diverses

- la réforme de la gestion des listes électorales est entrée en vigueur au 1^{er} janvier. A titre transitoire en 2019 les inscriptions seront acceptées jusqu'au 31 mars pour les élections européennes qui auront lieu le 26 mai
- le recensement de la population a lieu cette année du 17 janvier au 23 février. Il est possible de répondre sur internet à partir des avis qui seront déposés dans les boîtes à lettres par les agents recenseurs (le-recensement-et-moi.fr) jusqu'au 23 février

- un cahier d'expression citoyenne a été mis à la disposition des usagers le lundi 14 janvier en Mairie :
 - ➔ les citoyens peuvent apporter leur contribution chaque jour, du lundi au vendredi, de 14h00 à 17h00, dans la salle du Conseil municipal
 - ➔ un formulaire à compléter en ligne est disponible sur le site internet de la Ville
 - ➔ le cahier comme le formulaire électronique resteront disponibles jusqu'au vendredi 1^{er} février inclus
 - ➔ les revendications seront transmises à la Préfecture et aux parlementaires
- la collecte des sapins s'est tenue du 13 au 16 janvier dans les différents quartiers avec possibilité de récupérer du broyat. Une collecte exceptionnelle en porte à porte est prévue à cognac le 24 janvier, sur inscription auprès du service collecte des déchets de Grand Cognac (05 17 22 20 04)
- le service espaces verts a procédé à l'arrachage de la haie le long du parking rue de Boutiers suite au mauvais état des végétaux et à un entretien devenu délicat :
 - ➔ un engazonnement est prévu à la place ainsi que la plantation de 3 ou 4 chênes des marais
 - ➔ des bancs se trouvent à cet endroit, ils sont orientés vers le parking. Les techniciens proposent de les retourner en direction du canal
 - ➔ avis du Conseil de Quartier ?
- l'association des Halles de Cognac fait savoir que l'émission de PIQTHIU se tiendra demain | matin en direct des Halles de Cognac aux environ de 9h00
- il a été constaté que les abords du Point d'Apport Volontaire du parking de la rue de Boutiers sont propres depuis quelque temps. Une Conseillère de Quartier ajoute qu'il en est de même pour celui de la place de La Levade depuis le 1^{er} janvier 2019.

La prochaine réunion du Conseil de Quartier aura lieu :
lundi 4 mars 2019 à 18h30 à la maison de quartier, 33 rue d'Angelier.